



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°7 publié le 30/09/2025

Réunion du lundi 29 septembre 2025

INFORMATION CLUBS

Les équipes rencontrant le club **Ecotay Moingt** en **U13 F**, devront obligatoirement produire une feuille de match version papier. En effet, une joueuse U14 F dispose d'un dossier de **sous-classement** validé par la ligue LAuRAFoot, l'autorisant à évoluer dans une catégorie d'âge inférieure, conformément à l'article **74 des RG de la FFF**

Les équipes rencontrant le club **Commelle Vernay** en **18D3 R** et/ou **U18D1**, devront obligatoirement produire une feuille de match version papier.

En effet, un joueur de ce club dispose d'un dossier de **sous-classement** validé par la ligue LAuRAFoot, l'autorisant à évoluer dans une catégorie d'âge inférieure, conformément à l'article **74 des RG de la FFF**

COUPE DE FRANCE « CREDIT AGRICOLE »

Le tirage au sort du 5^{ème} tour de la Coupe de France « Crédit Agricole » aura lieu ce **mercredi 1er octobre** au **Crédit Agricole Loire Haute-Loire** (Auditorium Chrysalide), situé **94 rue Bergson, à Saint-Étienne (42)**, et sera à suivre en direct à partir de 18h30.

Les représentants des clubs qualifiés sont cordialement invités à assister au tirage au sort, avec l'**inscription obligatoire** en ligne, via le site de la LAuRAFoot, **disponible jusqu'au mercredi 1er octobre à 10h**

Les jeux d'équipements (maillots, shorts, chaussettes) complémentaires, offerts par les partenaires de la Coupe de France, seront remis à l'issue du tirage

(Les modalités d'envoi ou de retrait des dotations pour les clubs ne pouvant être présents, seront communiquées ultérieurement)

Les rencontres du 5^{ème} tour sont prévues durant le **weekend des 11 et 12 octobre** (entrée en lice des clubs de National)

LE FAFA VERSION 2025/26

Les financements de la FFF, dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), sont lancés pour la saison 2025/26, avec certaines nouveautés.

Présentation

Quelques aménagements ont été apportés pour la période 2025-2026 au Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), le dispositif fédéral de financement et d'accompagnement destiné aux clubs, aux instances territoriales du football et aux collectivités locales.

Ils concernent principalement deux des quatre volets d'intervention du FAFA : **les équipements et le transport**

Le **volet emploi** pour cette période sera ouvert à partir du mois de **mars 2026**. Les clubs pourront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale, dès **décembre 2025**, pour connaître les modalités du **dispositif 2026-2027**

LES ÉQUIPEMENTS « Pour les clubs et collectivités »

Nouveautés

- Intégration de critères environnementaux sur certaines natures de projets, dans le cadre de la politique RSE de la FFF
- Aide FAFA possible pour le remplacement (uniquement) de buts de football à 11 fixes

Rappels

- Depuis le début de la saison 2024/25, arrêt du subventionnement (création et remplacement) de terrains synthétiques chargés en élastomères, compte tenu de la réglementation européenne qui interdira leur mise sur le marché à l'échéance 2031.
- Les modalités de financement (montants des aides par nature de projet) sont définies par les ligues et districts, dans le cadre de leur schéma territorial des équipements sportifs.

« Futnet »

Les terrains extérieurs de « **Futnet** » (nouveauté apparue en 2024/25) bénéficient eux aussi désormais d'une aide. Elle s'élève à 15 000 € pour leur construction en dalles de polypropylène ou en gazon synthétique. Ce soutien forfaitaire intervient dans le cadre du plan de développement de cette pratique.

« Beach Soccer »

La FFF continue d'accompagner financièrement la construction de terrains de « Beach Soccer », permanents ou saisonniers. La FFF peut attribuer une aide maximale de 20 000 €, dans la limite de 50 % du coût. De plus, un abondement de 30 000 € pourra être accordé dans le cadre d'un projet de couverture de ce terrain.

LE TRANSPORT

Nouveauté

- Une aide supplémentaire de 5 000 € peut être attribuée par la FFF, pour l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides de 7, 8 ou 9 places

Rappel

- Il est toujours possible d'acquérir un véhicule neuf ou d'occasion (Volkswagen ou toute autre marque) chez un concessionnaire agréé ou non agréé.

Bornes de recharge électriques

- La FFF poursuit son accompagnement pour la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques, à proximité des installations sportives utilisées par les clubs de football.
- Les clubs peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 50 % du prix du projet, dans la limite de 8 000 €, via une enveloppe nationale dédiée par la FFF. Les porteurs de projet peuvent solliciter IZIVIA, filiale de EDF et partenaire de la Fédération Française de Football, spécialisée dans la mise en place et la gestion de bornes de recharge pour les véhicules électriques

CDOS – LOIRE

Groupe activité physique Saint-Germain-Laval et Saint-Just-en-Chevalet, pour les plus de 60 ans

L'action de prévention santé, sur les communes de Saint-Germain-Laval et Saint-Just-en-Chevalet, a permis d'informer, sensibiliser et rendre accessible encore un peu plus la santé

Le CDOS permet à toute **personne de plus de 60 ans** de ces communautés de communes, de pouvoir **faire un bilan physique de santé, puis rejoindre un des deux groupes d'activité physique mis en place sur la commune de Saint-Just-en-Chevalet, le mardi matin (9h30 et 11h), et sur celle de Saint-Germain-Laval, le mardi après-midi (14h et 15h30)**

Deux numéros pour prendre l'information et vous inscrire : **04 77 59 56 09** ou **06 26 04 33 02**, ou par mail à sport.sante@maisondessportsloire.com

Contact

Maël **GARROS** / CTD-Coordinateur Sport Santé CDOSL / DAPAP / MSS Loire / Maison Départementale des Sports / 4 rue des Trois Meules BP 90144 - 42012 Saint-Étienne CEDEX 2
Téléphones : 04 77 59 56 09 - 06 26 04 33 02

Avez-vous besoin de vous former à la gestion associative ?

Le Mouvement Olympique Sportif AURA organise une formation 100% en visio, à destination des dirigeants et salariés de la vie associative, pour monter en compétence.

Pour répondre au questionnaire, veuillez prendre contact à l'adresse suivante, laurannequiot@franceolympique.com, ou par téléphone au 07 67 07 99 35.